IMT Nuremberg Archives

H – 4778

International Court of Justice

L'an mil neuf cent quarante quatre.

Le Dix Octobre.

Nous Marcel G A L Y Commissaire de Police.

Continuant notre information

Déposition de
HUZARD Robert
(suite)
----oOo----

Le Siége soçial de "NOVA FILMS " fut d'abord 72 av. des Champs Elysées et ensuite 8 rue Euler.

En méme temps que je préparais ce film anti-maçonnique, intitulé "FORCES OCCULTES", je réalisai 6 sketchs de court métrage, inètitulés "Monsieur GIROUETTE", dont 3 seulement furent projetés.

Il s'agissait de propagande sur "les bobards, le marché noir, les jours sans alcool, les swings..." Ces 6 films furent réalisés sur l'ordre du Dr. DIEDRICH, et payés par l'Ambassade 600.000 Frs pour les six. Réalisateurs RAMELOT, MAZELINE et Géo BLANC . .

Ces bandes furent tirées à plusieurs exemplaires et passéreb uniquement en Zone Nord, distribuées par les Actualités ACE.

A la méme époque, le Dr. DIEDRICH me donna, sans que j'ai besoin de l'acheter le film "LES CORRUPTEURS" pour le signer de façon qu'un producteur autorisé le signa. J'ai accepté et revendu deux mois aprés à la CONTINENTAL pour 200.000 Frs, qui me furent d'ailleurs retenus sur le pris des "GIROUETTE". Par la suite la CONTINENTAL le donna à distribuer à l'ACE.

Il doit se trouver encore une copie des "CORRUPTEURS" au siége de "NOVA-FILMS" rue Eiler.

Pendant le temps "FORCES OCCULTES" se préparait et nous commençames à tourner le 9/9/1942. L'auteur du film est Jean MARQUES-RIVIERE, dont j'ignore actuellement l'adresse et le réalisateur Jean MAMY dit "Paul RICHE", qui étaient tous deux, si je me souviens bien vénérables. L'opérateur était Marcel LUCIEN et le monteur Pierre GERAN. La bande de 1165 métre, fut terminée en Décembre 1942 et passée en public le 10 Mars 1943. Pendant 4 semaines, elle fut projetée en exclusivité aux "CHAMPS-ELYSEES" sur l'ordre des Allemands. Il eut un peu de succés en exclusivité, mais tomba à plat dans les salles de quartier. La distribution en fut faite par Mr. LAUZIN.

Le scénario, que j'ai expliqué à vos Inspecteurs, était anti-maçonnique et accesoirement anti-parlementaire.

Le film fut payé 1.200.000 Frs, en partie par l'Ambassade, en partie par la PROPAGANDA ABTEILUNG.

C'est toujours moi qui percevais l'argent car les Allemands ne voulaient traiter qu'avec moi.

Par la suite "NOVA FILMS" tourna normalement "TORNAVARA" et prépara deux autres films qui ne purent étre réalisés

En Juillet 1943, la PROPAGANDA ABTEILUNG me donna commande d'abord d'un permier film intitulé par la suite "TRAVAILLEURS DE FRANCE", tourné en Allemagne dans les camps de travailleurs par des opérateurs Français engagés par moi sur proposition des Allemands et ensuite "PERMISSIONNAIRES N'OUBLIEZ PAS"
Le premier film ne sortit qu'en séance privée pour la Main d'Oeuvre. C'était un reportage tendant à représenter comme agreable ou tout au moins supportable la vie des travailleurs en Allemagne. Je me suis arrangé pour que ce film ne soit pas projeté, en prétextant le manque de pellicule et de courant.

H4778 -0002

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 1141
Filed Sept 5 1946

M 01726

H4778 – 0003

"PERMISSIONNAIRES N'OUBLIEZ PAS", qui incitait les travailleurs permissionnaires à repartir en Allemagne, fut passé dans les salles, accolé à FRANCE ACTUALITES.

Il y en eut 300 copies. Il doit en rester, une copie de chaque au siege de la Société.

Je perçus pour ces deux films, au titre de "NOVA FILMS", I.400.000 Frs payés par la UFA de Berlin et de paris.

En Avril I944, je reçus une nouvelle commande de l'Ambassad d'Allemagne et je réalisai deux films intitulés "DOUZE D' HEURES D'ANGOISSE", sur le coup de main éventuel communiste et "LE VRAI COMBAT" sur l'activité militaire de la Milice.

Le scénario de "DOUZE HEURES D'ANGOISSE" était d'un certain Jacques SEROT, du Ministére de l'Information de Vichy, que je n'ai jamais vu. Le second film était réalisé par GERAN qui s'occupa également du premier, sur un scénario de Georges GAMBEER;

Je réussis à nouveau à éviter la projection de ces films dans les salles et rélentissant, avec toute mon équipe, la production.

Des copies de ces deux films doivent se trouver à ma Société.

J'ai reçu de l'Ambassade pour les deux films, méme pour celui sur la Milice, la somme de 2.000.000 de Frs.

A la fin de I944 je suis allé en Espagne pour essayer d'y placer "FORCES OCCULTES" et "TORNAVARA", mais cela n'a pas rendu.

S-I Je prends acte de la déclaration de Monsieur JEANNIN dont vous venez de me donner connaissance. Je nie absolument avoir participé en quoi que ce soit à laréalisation du film "NIMBUS LIBERE", dessin animé. Je n'ai non plus donné aucun ordre à Mr. JEANNIN que je connais vaguement et chez lequel je me suis rendu une fois pour examiner ses proçédés du point de vue technique.

S-I Je préçise sur votre demande que je n'avais aucune autorisation à demander aux autorités Françaises, pour la réalisation de ces films de propagande. Je recevais un bon de commande des Allemands qui me fournissaient méme la peLlicule.

S-I Je prends acte des déclarations de MAMY à mon égard il est exact que je l'ai mis en relations avec un poliçier du nom de KOENIG qui était venu en France enquéter sur LAVAL et son entourage, dans lesquels ils n'avaient pas confiance. Ce KOENIG m'avait été envoyé par Mr. ABBERT de l'Ambassade auquel, au cours d'une conversation, j'avais dit incidemment que MAMY connaissait bien LAVAL et son entourage. C'est d'ailleurs au moment de leur présentation, dans mon bureau que j'appris que MAMY éppartenait au S-D. Ils échangérent quelques propos sur LAVAL et MAMY promit des dossiers sur ce point. Je ne sais ce qu'ils firent ensemble par lasuite.

S-I En ce qui me concerne, je n'ai jamais appartenu à aucun parti politique ni a aucune organisation Allemande. J'étais seulement membre du MOUVEMENT PRISONNIER, organisation de souvenir des prisonniers de I939-I940.

A 101727

H4778 – 0004

Berlin et qui était ,en France,Directeur du Comité Central des Allocations Familiales.

De retour à Paris je suis resté sans travail jusqu'en Avril I94I.A ce moment là j'ai retrouvé une ançienne connaissance d'Allemagne,de "JOIE ET TRAVAIL" Monsieur HIBBELEN,qui s'occupait des questions d'édition à l'Ambassade dAllemagne et qui me fit rentrer à "CINE MONDIAL",journal cinématographique publié par les Editions " LE PONT" 55 Champs Elysées,maison qui était sousle controle direct de l'Ambassade d'Allemagne et dont HIBBELEN devint par la suite le gérant.

J'ai commençé par recruter des collaborateurs pour le journal,puis je préparais le premier numéro/ de ce journal,qui n' avait pas encore paru lors-que j'y entrai.J'ai constitué un stock de photos,chez diverses agençes,enfin je m'occupais des questions techniques d'imprimerie.J'ai quitté cette maison "LE PONT" vers la fin de I94I.Je touchais I0.000 Frs par mois à "CINE-MONDIAL"

En méme temps que je m'occupais de l'organisation du journal,les Editions "LE PONT",connaissant mes connaissances cinématographiques,me chargérent d'assumer la partie administrative d'un film de court métrage intitulé "LES CORRUPTEURS",ouvrage anti-juif destiné à l'Exposition "LE JUIF ET LA FRANCE" et qui fut payé par l'Ambassade d'Allemagne,sous le nom de l'Institut d' Etude des questions Juives.

Ce film fut d'abord projeté à l'exposition.Il était réalisé par Pierre RAMELOT,décédé depuis qui en avait fait le scénario François MAZELINE,assistant metteur en scéne,RAMELOT s'occupant de la mise en scéne,Pierre GERAN pour le montage et Géo BLANC opérateur.En ce qui me concerne,j'étais l'administrateur.Je traitais les contrats.. représentant toujours les Editions " LE PONT".A plusieurs reprises,je suis allé moi-meme chercher les fonds necessaires à l'Ambassade auprés de Mr. KAEWERT .Je m' occupais de la comptabilité,mais sur un simple journal.

Voyant que l'affaire avait a peu prés réussi ,en ce qui me concernait,bien que n'ayant tiré aucun benefice particulier de l'affaire,étant toujours appointé par "LE PONT",je déçidai de monter moi-méme une affaire de production.

J'ai quitté "LE PONT" et me suis adressé au Comité d'organisation du Cinéma,qui me refusa la délivrance d'une liçence.

Ils m'adressérent aux Allemands,qui,selon la déclaration qui me fut faite "pouvaient tout".

Je suis allé à l'Ambassade 52, Champs Elysées où j'ai retrouvé le Dr. DIEDRICH chef de la PROPAGANDA ABTEILUNG que j'avais connu à Berlin. Il prit ma demande en considération et quelques jours aprés,me faisait revenir en me disant qu'il m'autorisait à faire des films documentaires,ce que j'avais demandé.Il me demanda en meme te ps de faire un film contre la franc-maçonnerie sous leurs directives. Je me montrai hésitant,craignant de ne pas avoir les connaissances nécessaires.Le Dr. DIEDRICH m'affirma que cela irait et j'acceptai Je créai alors la Sté "NOVA FILMS".Le capital en etait d 200.000 Frs,sur lesquels j'apportai 60.000 Frs. eux amis à moi, essieurs André BRIAND 98 bis Bd Haussmann et le colonel BOCHER I35 Bd Victor Hugo,amenérent le reste.La PROPAGANDA ABTEILUNG ne me remit aucune somme,façilitant seulement la délivrance des liçences.

J'ai par la suite racheté les actions et je suis devenu l' unique propriétaire de l'affaire.

A 101728

H4778 – 0005

L'an mil neuf cent quarante quatre.

Le Dix Octobre.

Nous Marcel G A L Y Commissaire de Police.

10

Continuant notre information

36

Interrogatoire de MUZARD Robert.

---oOo---

procédons, sous la foi du serment, à l'audition du nommé MUZARD, qui répond comme suit à nos interpellations;

SUR SON IDENTITE:

Je me nomme MUZARD, Robert, Paul Pierre
né le 9 Avril 1914 à Queaux (Vienne)
de Paul et MUZARD Eloise
célibataire, sans enfant,
producteur de films,
domicilié en hotel 11 place Saint Augustin.

Je suis Français, je suis de la classe 1934, recrutement de Poitiers. J'ai été mobilisé du 16/9/1939 au 4/3/1942, comme prisonnier de guerre en congé de captivité.

Je suis titulaire du Baccalauréat et licencié d'Allemand de l'université de Berlin.

Je n'ai jamais été condamné.

ET SUR LES FAITS:

Préparant une licence d'Allemand en vue de devenir professeur d'Allemand je suis parti en Allemagne en 1932 et j'ai obtenu en 1934 mon diplome de l'Université de Berlin.

En 1933, j'avais fait la connaissance de cinéastes Français travaillant pour la UFA et comme j'avais besoin d'argent, j'ai d'abord fait avec eux de la figuration, puis j'ai été assistant metteur en scéne et régisseur. Finalement, je décidai de me consacrer à cet art, abandonnant la moins lucrative carriére professorale.

En 1937, j'entrai dans une organisation d'origine Américaine en raison duchomage dans le cinéma. Il s'agissait de "JOIE ET TRAVAIL". Au cours de mon travail d'organisateur de tournées folkloriques, je fus allé en TchécoSlovaquie, Norvége... C'est à ce moment là, je tiens à le préciser que j'ai fait la connaissance du Général RENONDEAU, attaché militaire à Berlin, pour lui remettre un projectile de rupture et incendiaire que j'avais réussi à me procurer prés d'un inventeur Allemand que je connaissais. Je crois que le Général RENONDEAU est actuellement prisonnier de Guerre. Je n'ai pas eu d'autre contact avec le 2e Bureau.

J'avais simplement demandé à entrer au 2° Bureau pendant la Guerre, en raison de mes connaissances de l'Allemand, mais cela n'a pas eu de suites.

Au moment de la guerre, je suis rentré en France, laissant tout ce que je possédais en Allemagne. J'ai été mobilisé et fait prisonnier et interné en Autriche à l'OFLAG XVIIA, bien que simple soldat. J'y suis resté comme interprète et chef du personnel.

J'ai pu obtenir un congé de captivité par l'intermédiaire de Monsieur Gustave BONVOISIN 31 rue Guyot, que j'avais connu à

A 101729

H4778 – 0006

L'an mil neuf cent quarante quatre

Le Dix Octobre

Nous Marcel G A L Y Commissaire de Police .

12
36

Continuant notre information

Dposition de MUZARD Robert.
------oOo------

A rés lecture, je tiens à préciser que les sommes données par moi au cours de ma déposition sont approximatives, n'ayant pas exactement en téte le montant des subventions qui me furent versées par les Allemands.

C'est ainsi que pour les deux derniers films tournés, je crois qu'il s'agissait de 3 millions au lieu de 2, je ne puis le préciser.

Je précise également qu'outre RAMELOT, actuellement déçédé, un journaliste du nom de Robert PERIER participa a la rédaction su scénario du film "LES CORRUPTEURS" .

Enfin, je tiens à affirmer que je n'ai pas té liberé par les Allemands de prisonnier de Guerre dans le but de faire de la propagande pour eux .

Lecture faite persiste et signe.
LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Transmission .
----oOo----

Dont acte.

Transmis à Monsieur le Procureur de la République, pour appreciation sur la suite à donner au présent.
LE COMMISSAIRE DE POLICE.

PREFECTURE DE POLICE * DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE *

A 101730

DOC. R.F. N° 1161.

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

H-4778

A 101725

H4778 – 0007